

ARNAS

DÉCEMBRE 2020 / N°9

LE MAG

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

**Un projet architectural ambitieux
pour le nouveau groupe scolaire**

p.6





1 Le maire salue les porte-drapeaux lors d'une cérémonie de Fête Nationale inédite.

2 «Drôles de bêtes», un spectacle interactif pour les enfants de l'école.

3 La doyenne des Arnassiens a fêté ses 104 ans, en novembre.

4 Cérémonie 11 novembre : Format restreint et distanciation physique pour cette commémoration de l'armistice de 1918.

5 Réunion des élus de la commission scolaire avec les jeunes du CMJ.

Mémoires de confinement

Durant cette période de confinement et d'incertitude, nous avons tous adapté notre quotidien, modifié nos habitudes, fait preuve de solidarité, mais aussi d'innovation, d'inventivité et d'originalité ! Voici quelques souvenirs de ce pan de l'histoire que nous vivons ensemble, un texte de Ludivine et des dessins d'enfants pour les résidents du Château du Loup.

Et après ?

Au départ, impensable, la rumeur se répandit : « C'est pour bientôt ! »

Trop indisciplinés, les Français ne se laisseront pas priver de leur Liberté qu'ils érigent au-devant de leurs édifices en fondement de leur identité.

Inimaginable ! Des terroristes ont tenté de nous ôter l'envie de toute frivolité, mais ils ont échoué. Et un virus, une minuscule particule, réussirait à assigner à résidence toute une nation de Gaulois réfractaires pour un temps indéterminé.

17 mars, nous y sommes. Qu'allons-nous faire ? Tous les jours se ressembleront et deviendront monotones au milieu du salon.

Inconcevable. Les rues désertées, les restaurants fermés, les bars verrouillés.

Quinze jours. Seulement deux semaines. Nous ne sommes pas dupes, ça va durer.

Nous nous accrochons malgré tout à cette échéance. L'espérance d'un retour rapide à la vie d'avant redonne du baume au cœur pour accueillir chaque nouvelle journée avec l'enthousiasme d'antan.

Pour sortir, il faut avoir ses papiers, mais surtout son papier, son attestation.

Il faut faire des réserves, se rationner. Les choix sont restreints, il nous est possible de nous ravitailler uniquement en grandes surfaces.

Après deux semaines de prolongations, l'annonce d'une date de sortie de ce tunnel interminable est faite. Le 11 mai, jour de libération, de renouveau.

Secrètement, je me prends à espérer que ce 11 mai n'arrive pas. Après la violence de la surprise vient la douceur de la frugalité.

La liberté nous était déjà rendue. On redécouvre ce qui nous entoure. Ce temps, que nous perdions et qui nous manquait tant de fois, nous appartient de nouveau. Nous nous émerveillons face à la nature avec un œil neuf. La végétation se déploie de toutes ses couleurs, les oiseaux chantent et se pavent comme nous ne les avions jamais observés jusqu'à présent. Nous reprenons goût à la contemplation, à la réflexion, à l'oisiveté.

Je ne souhaite pas un 11 mai qui sonnera la reprise de notre course à toujours plus, à une vie d'avant recouverte de plexiglas, masquée et traquée. J'attends un 11 mai ralentissant nos existences, un retour à la simplicité, à plus d'égalité et de fraternité qui font aussi partie de nos valeurs fondatrices, mais qui se sont effacées de notre mémoire.

Ludivine Palmigiani





6

ARNAS, VIE MUNICIPALE

- Un projet architectural ambitieux pour le nouveau groupe scolaire 6
- Le marché du jeudi s'étoffe 7
- La commune se dote d'une page Facebook 7
- Démarches administratives dématérialisées 7
- Naissances, mariages et décès en 2020 8
- Les travaux d'amélioration de la voirie communale 10



18

ARNAS, ATTENTIVE

- Un colis de Noël pour les aînés de la commune 18
- La solidarité, c'est l'affaire de tous 18
- Mutuelle « Entre Saône et Beaujolais », où en est-on ? 19
- Une bourse au permis de conduire participative 19



11

ARNAS, ACTIVE

- Titan aviation s'installe à Arnas 11



20

ARNAS DYNAMIQUE

- Annuaire des associations arnassiennes 20
- Les associations tiennent forum, malgré la crise 21



12

ARNAS, PLUS SÛRE

- Pédibus, en marche vers l'école ? 12
- On peut lutter contre le moustique tigre, même en hiver ? 13
- Chats errants, comment agir ? 13



22

ARNAS CULTURE

- From Arnas with love ! 22
- Un disque pour passer du rêve à la réalité 22
- ECCE Musica : chanter encore ! 22
- Une saison 6 d'Arnas 2.0, en demi teinte 23
- La médiathèque s'est adaptée à la crise sanitaire 23



14

ARNAS, DURABLE

- Transports : Arnas s'engage pour la mobilité ! 14
- 3 questions au comité Agenda 21 15
- Le consommer local va-t-il perdurer ? 15



24

ARNAS SPORTIVE

- Beaujol'Air : des activités physiques adaptées 24
- Une nouvelle association dédiée au Krav Maga 24
- Des lueurs d'espoir pour Arnas Plein Air 25
- L'atelier du mouvement s'adapte au confinement 25
- Une aire de jeux aux Prés du Marverand 25



16

ARNAS, ÉDUCATIVE

- L'école au temps du coronavirus 16
- D'art en art au centre de loisirs 17
- Des histoires partagées pour les tout petits 17

LES BRÈVES DU TERRITOIRE 26



Michel Romanet-Chancrin
Maire d'Arnas

Ce nouveau numéro d'Arnas le Mag' est spécialement précieux à mes yeux. En cette période de COVID et de confinement, il constitue un moyen de garder le contact avec vous et de vous tenir informés de la vie de notre commune...

Habituellement, les numéros d'Arnas le Mag' relatent de nombreux évènements qui nous ont permis de nous rassembler, de nous retrouver, d'échanger, de festoyer... quels que soient ceux qui sont à l'origine de ces cérémonies, de ces évènements, de ces festivals ou salons, municipalité ou associations, la vie de notre commune est habituellement très animée.

Cette année, pour raisons sanitaires, nous avons dû renoncer à tous ces rapprochements. Pour nous tous, les annulations, les déceptions se sont enchaînées. La vie d'un village, la vie d'élus, de citoyens est faite de lien social, de rencontres ; la situation actuelle, pour votre équipe municipale, comme pour vous tous est spécialement frustrante...

La situation économique est préoccupante et le sera sans doute durablement. Chacun à son niveau tente de soutenir le tissu économique local, mais les impacts de la sous activité et du coût des mesures de soutien ne manqueront pas de se faire sentir à court et moyen terme (y compris dans les finances communales).

Mais cette pandémie aura eu aussi le mérite de faire émerger de nouvelles solidarités, de nouvelles pratiques, de nouveaux outils et de réinterroger nos conditions de vie. Là aussi les effets seront profonds et durables, même si plus difficiles à évaluer à ce stade.

Je tiens à rendre un hommage tout particulier à chacun des membres du personnel communal car chacun, je peux vous l'assurer, a eu à cœur de vous offrir le plus haut niveau de service public, malgré des conditions de travail très contraignantes et d'assurer ce lien social si précieux. J'associe à cet hommage toutes les personnes qui, au quotidien, ont assuré les services publics qui nous sont indispensables et au premier rang desquels le personnel soignant.

Même si les occasions de partage sont rares, vous le verrez dans ces pages, la vie de notre commune est toujours aussi riche.

Votre équipe municipale est impatiente de vous retrouver dans notre beau village !

Vos élus ont d'ailleurs éprouvé le plus grand des plaisirs à organiser une opération inédite de distribution de colis de Noël (composé de produits très locaux) à nos aînés !

Je vous souhaite, à vous et à toute votre famille, de belles fêtes de fin d'année !

Faites-nous part de vos remarques via notre site internet www.mairie-arnas.fr, rubrique «Contactez-nous» ou en envoyant un mail à communication@mairie-arnas.fr



Un projet architectural ambitieux pour le nouveau groupe scolaire



Dans le cadre de la procédure de concours lancée pour la construction du nouveau groupe scolaire, le jury^(*) s'est réuni le mercredi 4 novembre dernier pour étudier les trois propositions des équipes d'architectes retenues lors de la première sélection. (Plages Arrière Architectes - Moon Safari Architecte - Roda Architecte).

Le cabinet lyonnais, « Plages Arrière Architectes » enlève le marché face à ses deux concurrents.

Lors de sa réunion du 19 novembre, le conseil municipal a entériné la proposition du jury et ainsi retenu l'offre de l'équipe «Plages Arrière Architectes», comme lauréat du concours de maîtrise d'œuvre.

Le jury a notamment estimé que le projet avait un véritable parti pris architectural, s'intégrant parfaitement dans le tissu urbain de la commune. Ce projet est également le seul qui propose l'accessibilité par le parc de la mairie ce qui est un réel atout et permet de créer un nouveau lien de vie pour la commune.

Les accès sécurisés et l'excellent positionnement des circulations intérieures ont également été des éléments déterminants dans le choix du jury.

Autre élément non négligeable, le projet de «Plages Arrière Architectes» propose une méthode constructive qui permettra, en cas d'extension en étage de la maternelle, de trouver un coût très en deçà des propositions faites par les deux autres concurrents.

(*) Voir composition du jury, Arnas le Mag N°8 de juillet 2020



Les projets proposés (de façon anonyme) ont été analysés par le jury, permettant de retenir celui qui correspondait le mieux au programme et aux objectifs fixés par la commune et l'évaluation a été effectuée sur la base des critères de sélection pondérés suivants :

1. La qualité du parti pris pour l'organisation générale sur le site et pour l'expression architecturale (/30 pts)
2. Le respect du programme (nombre, surfaces et organisation des locaux), la fonctionnalité du projet, la qualité de vie des espaces intérieurs
3. Le respect du délai général et du budget des travaux (/20 pts)
4. La recevabilité réglementaire du projet en ce qui concerne la sécurité, les différents documents d'urbanisme et
5. La qualité des éléments constructifs, la pérennité des prestations proposées et la recherche d'optimisation des coûts de fonctionnement et d'entretien (/15 pts)

(configuration, éclairage naturel des locaux), les modalités de traitement des espaces extérieurs (/30 pts)

la réglementation sur l'accessibilité handicapés (/5 pts)

Le marché du jeudi s'étoffe



Malgré la crise sanitaire, le parking de la Halle a repris des couleurs en ce milieu d'automne.

Depuis quelques semaines, à l'occasion du marché hebdomadaire du jeudi matin, de nouveaux commerçants ambulants ont installé leur étal. Le marché du jeudi reste un rendez-vous convivial et social, dans le respect des mesures barrières et de la distanciation. En plus de votre bouchère habituelle et d'une couturière, vous trouverez désormais un fromager, un primeur, ainsi qu'une rôtisserie ambulante et tous seront ravis de vous retrouver, parking de la Halle.

Afin de faciliter la mise en place des commerçants et la circulation des véhicules, toute la partie basse du parking est désormais interdite au stationnement, le jeudi matin.

Comme elle s'y est engagée, la municipalité affirme sa volonté de développer cette structure de proximité en élargissant l'offre et les Arnassiens sont de plus en plus nombreux à y adhérer.

La commune se dote d'une page Facebook

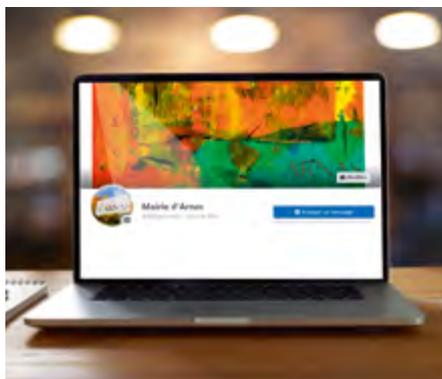


MairieArnas69

Rendre l'information municipale plus réactive et échanger directement avec les habitants. Tels sont les objectifs que s'est fixés l'équipe municipale et la création d'une page Facebook de la commune d'Arnas viendra compléter l'offre actuelle : site internet, application mobile Iliwap, panneaux lumineux, Arnas le Mag' ...

Assurer la présence de la collectivité sur les réseaux sociaux est devenu un « incontournable » de la communication publique locale et la période de crise sanitaire a encore accentué cette nécessité de multiplier les canaux de diffusion d'informations pour rester en contact avec les citoyens.

La page Facebook officielle de la commune d'Arnas est désormais à portée de clic pour les citoyennes et les citoyens d'Arnas et bien au-delà. Elle sera avant tout informative, mais vous pourrez évidemment réagir aux publications, dans le respect des règles de bonne conduite en usage.



www.facebook.com/MairieArnas69

En bref

Démarches administratives dématérialisées



La commune d'Arnas s'est engagée sur le chemin de la dématérialisation pour la fourniture d'actes de naissance dans le cadre des demandes de passeport et/ou de cartes d'identité.

Pour toute demande de pièce d'identité, l'acte de naissance sera automatiquement transmis à la mairie pouvant enregistrer ce type de demandes (Villefranche S/S, Gleizé, Belleville, ...)

Les jeunes de nationalité française sont aussi concernés par la dématérialisation. Dès 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire), ils doivent effectivement se faire recenser auprès de la mairie. S'il est toujours possible de se déplacer, ils peuvent désormais en faire la demande en ligne.

Une fois le recensement effectué en ligne, ils recevront une attestation dématérialisée. Cette attestation, à garder précieusement, est ensuite nécessaire pour différentes démarches (permis de conduire, baccalauréat, examens, etc.). Ces informations permettront l'inscription automatique sur la liste électorale d'Arnas à la majorité et la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Naissances, mariages et décès

Naissances

BERRABHA Razane	10/11/2019	KERMICHE Issa	22/05/2020
OUALI Mokrane	23/11/2019	SAIDOU Ilyan	24/05/2020
BOUJEON Noémie	27/11/2019	SAIDOU Naël	24/05/2020
LAFOND Milhane	01/12/2019	TISSEUR Côme	29/05/2020
CARDIN Olivia	18/12/2019	VALENCIN Lucie	11/06/2020
CHABRY Raphaël	22/12/2019	PRIVAT Victor	12/06/2020
HADJAB Dina	27/12/2019	BOCQUENET César	14/06/2020
GIVET Célestin	28/12/2019	DUPERRAY Louise	15/06/2020
ATIK Imara	02/01/2020	LHOTE Timéo	18/06/2020
HOUÉROU LE RESTE Eva	04/01/2020	LEBLANC Clara	21/06/2020
GENEVOIX Victoire	08/01/2020	HEUZÉ Gaëtane	07/07/2020
MEZIANE Mohamed	11/01/2020	KLEIN Marceau	08/07/2020
VALLET Nawel	13/01/2020	ABDELLI PIN Soumiya	09/07/2020
GURBUZ Souleyman	16/01/2020	FURLAN Maloë	19/07/2020
DUVOULDY Clara	19/01/2020	GUILLEMAUT Ethan	21/07/2020
FELFOUL Syrine	20/01/2020	HUYNH Ambre	22/07/2020
LABROSSE Lyna	08/02/2020	WARIN Auriane	27/07/2020
LAY Joséphine	20/02/2020	GROSSET Adèle	30/07/2020
ASTIER Paul	02/03/2020	KANMAZ Loya	08/08/2020
ASTIER Zoé	03/03/2020	MAHMOUTI Adil	08/08/2020
VAUCLAIR Louis	12/03/2020	BRUJET Emma	20/08/2020
PIPONNIER Marceau	28/03/2020	MÉRIEAU Énora	21/08/2020
RAPHANEL Jules	31/03/2020	UTLU Ilyass	22/08/2020
MOREAU Rafaël	31/03/2020	INAN Eden	24/08/2020
VERON Côme	06/04/2020	EL GHAYATI Esmâ	08/09/2020
MERIC Charline	06/04/2020	MAZZOLA BOURG Joakym	10/09/2020
TERRIER BRETIN Mya	09/04/2020	RIGOLIER CORTICCHIATO Mattéo	11/09/2020
MICHEL BERTIN Timothée	21/04/2020	BALLY-BERARD Mathéo	28/09/2020
PERROUD Nolan	03/05/2020	DIMO NOULA Manu	02/10/2020
KESKIN Eslem	05/05/2020	CONDEMINÉ Jules	08/10/2020
BENAOUDA Meryem	08/05/2020	HIRBEC Judith	27/10/2020
FAURY Andy	11/05/2020	CHEBEL Janna	29/10/2020

Mariages

LACHIZE Paul	LAGOUTTE Nathalie	18/02/2020
LAGRANGE Pierre-Emmanuel	SUCHET Frédérique	27/06/2020
VIAL Thibaud	BURNIER Charène	27/06/2020
JOVIGNOT Cédric	JAEG Maryline	04/07/2020
AH-KI Dimitri	PIGNARD Sarah	04/07/2020
DRUESNE Florian	JOUBERT Maëlle	22/08/2020
SCHWEIG Cyril	CHAPON Annabel	22/08/2020
HERNANDEZ Cédric	CHEVILLARD Sandrine	29/08/2020
BERTOTTO Rémi	WEHRLE Coralie	26/09/2020
CAUSSIDÉRY Sébastien	KLEIN Gaëlle	26/09/2020
ANTONUCCI Enzo	CASTALDO Laura	03/10/2020
CHIMBER Cyril	VENNE Maïlys	03/10/2020
SORNAY Coentin	CHAPON Astrid	17/10/2020
NORMAND Bernard	ZOUGGAR Patricia	31/10/2020

Décès

BLANCO GUERRERO Vicenta	veuve DE JUANA FERNANDEZ	29/11/2019	CLUGNET Yvette	épouse RENOARD	11/04/2020
PILENKO Gilbert		30/11/2019	GRANDJEAN Laurence	veuve BRANCHE	04/06/2020
BLANDON Paul		12/12/2019	GUERRIER Louise	veuve SAINT-CYR	23/06/2020
GRILLET Patrick		15/12/2019	DROUEN Monique		25/06/2020
GONNET Marie	veuve LAPLACE	20/12/2019	BELAY Marie-Louise		25/06/2020
LAUNAY Germaine		24/12/2019	RULLET Claude		26/06/2020
VIGNON René		06/01/2020	RYBET Suzanne	veuve NÉOLLIER	29/06/2020
MELINAND Louis		07/01/2020	LACHIZE Paul		02/07/2020
SONNERY André		10/01/2020	VINCENT Germaine	veuve HENRY	02/07/2020
ALBY Brigitte	épouse BERRUYER	15/01/2020	DUBOIS Suzette		05/07/2020
OPINEL Didier		20/01/2020	FOREST Mireille		07/07/2020
CHABERT Dominique		07/02/2020	CASEZ Irène	veuve CARCOLSE	16/07/2020
CHOSSON Anne-Marie		23/02/2020	CIMATTI André		01/08/2020
HEINEN Raymonde	veuve PARROT	23/02/2020	CHABERT Paul		03/08/2020
THENON Gaëtan		28/02/2020	FRANNIER Paulette	veuve REBUT	03/08/2020
GAILLARD Roger		30/03/2020	FONTAINE Monique		06/08/2020
GIMARET Ludovic		15/03/2020	MOREL Maurice		22/08/2020
VERGER François		18/03/2020	RENAUD Noël		25/09/2020
ALAMARTINE Albert		03/04/2020	BARTHE Pierrette	veuve BILIEU	25/10/2020



Les travaux d'amélioration de la voirie communale



- 1 Route du Toléron :** Un cheminement à l'usage des piétons et des cyclistes sera aménagé le long de la route du Toléron.
- 2 Entrée du bourg :** Un plateau surélevé prendra place à l'entrée sud du bourg pour sécuriser la traversée des piétons.
- 3 Commission :** La commission voirie présidée par Daniel Demare en réunion de travail.
- 4 Rue Damiron :** Des chicanes et un rond-point aménagés sur la rue Damiron pour ralentir la vitesse des véhicules.

Pas de pause pour les travaux de voirie. Chaque année, un budget d'investissement conséquent est engagé par la commune pour améliorer les voies, rues et autres chemins communaux.

Dernièrement, c'est la rue Philippe Damiron, qui a fait l'objet d'un chantier permettant de créer des chicanes et des places de stationnement pour les riverains. Le rond-point installé provisoirement depuis plusieurs mois au carrefour avec la rue de la Boucle a été pérennisé et des zones vertes ont été prévues. Tous ces aménagements ont pris en compte les remarques formulées par les riverains, lors de la balade urbaine de septembre 2019, pour diminuer la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité.

Toujours dans un souci de réduction de la vitesse des véhicules, c'est l'entrée du bourg, sur la RD 43 qui a retenu l'attention des élus de la commission voirie. Avec la mise en service du chemin

des écoliers, de plus en plus de piétons traversent la départementale à cet endroit qu'il convenait donc de sécuriser. L'aménagement d'un passage piétons surélevé répondra à cette exigence.

Une autre demande récurrente sera bientôt satisfaite avec l'aménagement d'une bande à l'usage des piétons et des « deux roues » non motorisés, le long de la route du Toléron, entre le pont sur le Marverand, à l'entrée du bourg, et le carrefour avec la route de Champburcy. La municipalité a fait le choix d'éclairer cette voie par des lampadaires solaires et les travaux devraient débuter en janvier prochain. Une subvention du Département de 22 000 €, obtenue au titre des amendes de police, sera affectée à cet aménagement.



Titan Aviation, 170 rue Clément Ader ...

Dans le cadre de la mise à jour de la nomination des voies de la commune, la municipalité a récemment donné le nom de Clément Ader à la rue de la ZI Nord où est implantée Titan Aviation.

Clément Ader qui a consacré une grande partie de sa vie à la réalisation d'un rêve d'enfant : faire voler un appareil plus lourd que l'air et qui serait le premier à y être parvenu, en 1890.

Le nom d'un pionnier de l'aéronautique pour localiser son entreprise, un clin d'œil qu'apprécie Laurent Pourprix.

Titan Aviation s'implante à Arnas



Installé depuis cet été dans un nouveau bâtiment grand format de la zone industrielle d'Arnas, le fabricant d'avitailleurs et d'oléo-serveurs travaille intensivement sur la transition énergétique de ses appareils car le secteur devrait dire adieu au gazole dans quelques années. Titan Aviation sortira un matériel hybride, fin 2020, avant de passer au tout électrique.

Si la société Titan a longtemps été connue pour ses semi-remorques, entre les années 50 et 80, employant jusqu'à 1 200 personnes à Villefranche, elle se concentre depuis sur une activité plus discrète : la fabrication d'avitailleurs, ces engins qui transportent du carburant sur les aéroports pour remplir les réservoirs des avions. Une activité dont l'entreprise arnassienne est l'un des leaders mondiaux et qui emploiera, à terme, 80 personnes sur le site. Avec ces nouveaux locaux, investis en juin dernier, Titan Aviation s'est donné les moyens de ses ambitions, ce dont Laurent Pourprix, directeur général de l'entreprise, se montre légitimement très fier.

Le groupe familial Pourprix a investi près de 5 millions d'euros pour construire une usine et des bureaux ultra-modernes où tout a été réfléchi pour le bien-être au travail des salariés et pour permettre un accueil personnalisé et privilégié des clients, qu'ils soient civils ou militaires.

Avec 4 500 m² de locaux d'activité et 1 000 m² de bureaux, l'entreprise peut prendre ses aises pour construire ses appareils (80 à 120 par an) et développer son service « Recherche et Développement » qui tourne à plein régime. Car c'est bien là que se situe l'enjeu pour les années à venir, l'électrification

des avitailleurs. « Jusqu'ici, ces engins fonctionnaient au gazole, tant pour leurs déplacements que pour la distribution de kérosène. L'enjeu pour les aéroports, c'est l'équilibre carbone en 2030, ce qui signifie qu'il n'y aura plus de moteurs diesel, au moins en Europe », prédit Laurent Pourprix, directeur général du groupe. L'idée est donc d'anticiper le basculement et c'est ce que Titan s'évertue à faire en testant un avitailleur hybride mêlant mobilité diesel et avitaillement électrique. La technologie hybride n'est qu'un premier pas puisqu'un modèle 100 % électrique devrait sortir de l'usine arnassienne à la fin de l'année.

Laurent Pourprix en est convaincu, « La crise liée à la pandémie va agir, pour Titan Aviation, comme un accélérateur plutôt qu'un frein. Des inquiétudes subsistent pour 2021 et 2022, mais la crise a achevé de nous convaincre que nous suivions le bon chemin, celui de l'innovation. Le virage de l'électrique vient à point nommé pour nous. »

Engagé dans le développement de l'avitailleur du futur, 100% électrique, le groupe beaujolais met les bouchées doubles, avec l'embauche de deux jeunes ingénieurs pour travailler sur la future gamme électrique.

Mais déjà un nouveau défi se profile à l'horizon : l'hydrogène !



Laurent Pourprix
Directeur général
du groupe



Pédibus, en marche vers l'école



Le pédibus, comment ça marche ?

Pédibus est un ramassage scolaire, collectif et participatif qui permet aux enfants de se rendre à leur école à pied, encadrés par des parents d'élèves volontaires en empruntant un itinéraire sécurisé et balisé. Ce mode de transport scolaire, à la fois

écologique et économique, repose sur l'implication d'un groupe de parents. Un parent « coordinateur » organise le fonctionnement de la ligne, les horaires, l'inscription des enfants, le planning. Des parents « conducteurs » accompagnent les enfants vers l'école.

A quoi ça sert ?

Un environnement sain, sécurisé et convivial, telle est la finalité du pédibus. Les enjeux d'un tel projet sont multiples :

- Développer un système convivial et agréable pour les enfants, tout en les sensibilisant aux dangers de la route.
- Réduire l'impact environnemental des déplacements en diminuant considérablement les émissions de gaz à effet de serre dues aux déplacements en voiture.
- Augmenter la sécurité et fluidifier le trafic en diminuant sensiblement le nombre de véhicules aux abords des écoles.
- Pour les parents d'élèves, leur simplifier la vie en réduisant le nombre de trajets.

Dans quel cadre ?

C'est dans le cadre de la démarche Agenda 21, initiée en 2015, que ce projet a pris racine. Il s'agit donc d'une des nombreuses

initiatives engagées pour la politique de développement durable de la commune d'Arnas.

Qui peut bénéficier de ce service ?

Tous les enfants. Ce service est gratuit puisque basé sur le volontariat des parents. Si des parents ne peuvent pas encadrer à cause d'un emploi du temps

trop chargé, leur enfant peut toutefois bénéficier de ce service. Des occasions ponctuelles de se rendre utile se présenteront peut-être dans l'année !

Quels itinéraires sont envisagés ?

- Ligne 1 : Pré du Moulin
- Ligne 2 : Bois Crozet
- Ligne 3 : Les Cavaliers

Mais rien n'est figé, l'avantage du Pédibus c'est sa flexibilité et son adaptabilité en

fonction des inscriptions ! Le second confinement n'a pas permis de démarrer le projet en novembre, comme prévu.

Rendez-vous en janvier 2021 !

Quelles sont les responsabilités de chacun et les assurances dans le cadre d'un Pédibus ?

En cas d'accident sur le chemin de l'école dans le cadre du Pédibus :

- C'est l'assurance scolaire de l'enfant qui prend en charge les frais.
- Si c'est une tierce personne qui est fautive (automobiliste, vélo, autre), c'est l'assurance responsabilité civile du fautif qui intervient.

On peut lutter contre le moustique tigre, même en hiver ?

Le moustique tigre est généralement actif de mai à novembre, en fonction des températures et de la luminosité. S'il est tant redouté c'est qu'il est le vecteur de maladies infectieuses graves : la dengue, le chikungunya et le zika.

Il se déplace peu au cours de sa vie et il reste dans un rayon de 50 à 200 mètres de son lieu d'éclosion. En cas de piqûre, il y a donc de fortes chances que l'insecte soit né chez vous, chez le voisin ou chez le voisin du voisin ... C'est à l'échelle du quartier que cela se joue.



On peut lutter contre le moustique tigre, même en hiver !

Ses œufs sont pondus dans un endroit protégé du froid, afin de survivre à l'hiver, et pouvoir éclore quand les températures seront plus clémentes. Il est donc important de limiter tout ce qui peut devenir un abri pour les œufs de moustique tigre. Les abris naturels comme les creux d'arbres, les tiges de bambous cassées, ou artificiels comme des maisons d'oiseaux, des gouttières ou des siphons de cour. Les déchets biodégradables, sont eux aussi

susceptibles de devenir des abris pour les œufs du moustique.

La lutte contre cet insecte nuisible ne pourra être remportée que par la prévention. La lutte chimique doit rester limitée aux risques sanitaires avérés et l'arrêté départemental de démoustication n'est à ce jour pas prévu pour lutter contre le moustique tigre, même si une réflexion est en cours.



Consultez le site de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes

Consultez le site de l'Entente Départementale Rhône-Alpes pour la démoustication



Chats errants, comment agir ?



Vous avez déjà certainement croisé un chat errant sur le territoire communal. Il se peut aussi qu'un chat errant squatte vos alentours, parfois même votre jardin. Savez-vous qu'un couple de chats errants peut être à l'origine de la naissance de plus de 20 000 descendants, en seulement 4 ans ! Voilà des chiffres suffisamment alarmants qui font que la commune d'Arnas a décidé de s'occuper activement de cette situation.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la loi prévoit que les chats «errants» doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés. C'est ainsi que chaque mois, notre policière municipale conduit à la SPA de très nombreux chats errants pour les faire stériliser, puis, les relâcher sur leur territoire. Le chat errant obtenant par là même, le statut de «chat libre» qui défendra son territoire et évitera la venue d'autres chats.

Si aux abords de votre domicile se trouvent des chats errants, surtout ne les nourrissez pas, ils se domestiqueraient à votre contact et perdraient peu à peu leur instinct de défense de territoire. Vous seriez ainsi

automatiquement «envahis» par d'autres félins. Pour faire face à la prolifération de chats errants, la commune a besoin de vous.

Il vous est possible de contribuer au bien être de ces chats errants tout en luttant contre leur prolifération sur la commune, en devenant bénévoles. C'est une vraie mission et un investissement auprès des chats stérilisés appartenant à la commune.

Ne contribuez pas à la prolifération des petits félins en envisageant la stérilisation de votre chat !

Pour tout renseignement, contactez la police municipale au 06 30 62 86 89.

Transports : Arnas s'engage pour la mobilité !

Bien se déplacer aujourd'hui : c'est facile ! Pourtant on continue d'utiliser des transports qui peuvent être trop chers et énergivores par rapport à notre besoin. La commune pense à la mobilité de demain en intégrant à sa réflexion tous les modes de transport. Choisissez celui qui vous correspond !

La voiture : bien l'utiliser

La voiture est le mode de transport préféré des Français, mais il est aussi le plus cher (achat, entretien, assurance, etc.) Quelles sont les solutions les plus économiques dans l'utilisation automobile ?

Bannir les carburants fossiles et passer à l'électrique ou à l'hybride. Il existe des aides à l'achat sur ces véhicules. Pensez aussi à la prime à la conversion.

Éviter l'autosolisme (fait d'être seul dans son véhicule) pour privilégier le covoiturage.

Vérifier souvent l'état de son véhicule ! Des pneus sous-gonflés, c'est 30% de consommation en plus.

Le vélo : pensez-y !

Le vélo est un moyen de transport propre pour l'environnement et sain pour votre corps. Il vous emmènera aussi loin que vous le pourrez ! Vous pouvez opter pour le vélo traditionnel ou vous pouvez passer au VAE (Vélo à Assistance Électrique).

La mairie d'Arnas a voté récemment une aide à l'achat d'un VAE qui cumulée à l'aide de l'État peut atteindre 300€. Vérifiez auprès de nos services si vous êtes éligible à l'obtention de cette aide.

Pour les petits trajets, on enfourche son vélo.

On pense au casque qui prévient 70% des traumatismes à la tête, en cas d'accident, et qui est obligatoire pour les moins de 12 ans.

Des transports en commun : quand je peux !

Les transports en commun sont des moyens efficaces, accessibles financièrement et très écologiques comparés aux véhicules particuliers.

Le réseau de transport «Libellule» dessert les 18 communes de l'Agglo et un transport à la demande (Résalib) est possible sous certaines conditions.

Renseignez-vous !
<https://www.buslibellule.com/>

Et pour les trajets longues distances, on pense au train qui rejette 10 fois moins de CO₂ que l'avion.



A pied, ça marche !

Et si le meilleur moyen de locomotion était encore nos pieds ? 0 émission de CO₂ et autonomie presque illimitée ! Quand on sait que 20% de nos déplacements sont inférieurs à 1 km et qu'une voiture consomme entre 50 et 80% de carburant supplémentaire au premier kilomètre, et entre 25% et 50% au 2^{ème}, on se dit qu'on pourrait dépenser et consommer moins !

Il faut au moins 30 minutes de marche par jour pour améliorer sa condition physique et réduire d'au moins 30% le risque de maladies cardio-vasculaires.

Et bien alors ... marchons maintenant ! La seule énergie dépensée sera la nôtre.

D'autres solutions alternatives !

La période de crise que nous vivons l'a mis en lumière ! Au travail, tous nos déplacements sont-ils nécessaires ? Réunions ou rendez-vous ne peuvent-ils pas se mettre en place par visio-conférence ? Pensons-y quand la crise sanitaire aura pris fin !

Toutes les initiatives sont bonnes tant qu'on saute le pas et qu'on s'essaye à de nouveaux modes de transports plus verts.

Le saviez-vous ?

- La voiture particulière génère près de 55% des émissions dues aux transports routiers et représente au total près de 15% des rejets de CO₂.
- Une voiture peut coûter 1 800 € fixe par an et 1 500 € en carburant.
- Un parcours en VAE est en moyenne de 7,4 km contre 3,8 km en vélo traditionnel.
- Chaque kilomètre réalisé à pied, en ville, permet d'économiser 280 g de CO₂.

3 questions au comité Agenda 21

*Pour nous rejoindre :
agenda21@mairie-arnas.fr*



La démarche Agenda 21, qu'est-ce que c'est ?

C'est un ensemble de projets, à l'échelle locale, en faveur du développement durable, sur des thèmes en lien avec l'environnement, la solidarité, la coopération qui sont transversales à la vie de la commune. Nous travaillons en commissions, sur quatre grands thèmes : mobilité et déplacements doux ; jardins partagés ; entraide et événements ; énergie.



Qui peut participer aux commissions ?

Tous les habitants de la commune peuvent participer, en fonction de leurs disponibilités, en participant aux réunions, en donnant des idées ou en prenant part ponctuellement aux actions. Nous

fonctionnons selon le principe de la démocratie participative basé sur le fait que chacun peut prendre part aux décisions de la commune. Notre but est aussi de créer de la convivialité et du lien entre les habitants.



Quel est le lien avec la municipalité ?

Nous travaillons de manière très étroite avec les élus et Pierre Laforêt, adjoint au maire, chargé du développement durable et de la démocratie participative, est notre interlocuteur privilégié. Plusieurs projets mis en place par la commune sont issus des travaux du groupe Agenda 21 : la mutuelle communale, l'extinction nocturne des éclairages publics, le cheminement doux de la route du Toléron, ... Notre but commun est d'améliorer les conditions de vie des Arnassiens pour aujourd'hui et le futur, dans le respect de notre environnement.

Le consommer local va-t-il perdurer ?

Le consommer local, très à la mode pendant le confinement, va-t-il perdurer ? L'équipe municipale fait le pari que oui et mettra en œuvre, autant que possible, toutes les conditions pour y parvenir.

Consommer local ou en circuits courts, c'est consommer des produits plus savoureux, tout en diminuant la consommation d'énergie et la pollution liées au transport. C'est aussi contribuer au développement de l'agriculture dans notre territoire et à une plus juste rémunération des exploitants.

Notre territoire est riche d'une diversité de produits agricoles de qualité : le vin bien sûr, mais aussi, les légumes de saison, la viande, les fromages, le miel, la bière, ... Autant de produits qui permettent une alimentation diversifiée et de qualité toute l'année.

La volonté de la commune est de rendre accessible au plus grand nombre les produits de qualité issus de l'agriculture de notre région, tout en conservant la valeur ajoutée des exploitants.

C'est ainsi que le développement du marché du jeudi sera encouragé et que des démarches comme celle de la plateforme «locavor.fr» seront soutenues.



Locavor.fr

<https://locavor.fr/263-locavor-arnas>
Commandes avant mardi minuit et récupération des paniers, tous les jeudis, parking de la Halle, entre 17h30 et 19h.

L'école au temps du coronavirus



Trois mois après la rentrée, comment se passe le retour à l'école pour les petits Arnassiens ? Les cours sont-ils revenus à la normale, malgré le protocole sanitaire ? Comment les professeurs, les animateurs de l'accueil de loisirs, les ATSEM, ... font-ils face à cette situation exceptionnelle ? Comment les enfants vivent-ils cette période ? Les réponses sont multiples, mais une chose est sûre, être à l'école en temps de pandémie, ça change pas mal de choses !

Voilà trois mois maintenant que la rentrée des classes a eu lieu, précédée de son lot d'angoisses et de craintes face à la reprise de la pandémie. Trois mois d'ajustements qui ont vu des règles édictées dans l'échéancier, au milieu du mois de septembre, le port du masque recommandé pour les moins de 11 ans, devenir obligatoire pour les plus de 6 ans, à la rentrée des vacances d'automne, ...

Le masque, voilà sans doute l'un des plus gros défis auquel doivent faire face les différents acteurs de l'école.

Côté enseignant, le masque oblige à augmenter le niveau sonore et à « pousser la voix », ce qui génère une fatigue supplémentaire, en fin de journée. Pour les plus petits de la maternelle au CP, le masque est un frein à l'apprentissage du langage. Ils ne voient pas l'adulte parler, placer ses lèvres ou sa langue pour une meilleure prononciation des sons. « Nous devons sans cesse trouver des astuces pour expliquer aux enfants comment bien

prononcer tel ou tel son, explique Hélène Lasaygues, directrice de la maternelle, en attendant les masques transparents que nous ne voyons toujours pas arriver. »

Du côté des enfants, cette nouvelle contrainte est également très mal perçue :

« C'est nul parce qu'on a des masques, on peut pas respirer, c'est dur. À la fin de la récréation, je suis en train d'agoniser », explique Luka

« C'est énervant et ça tient chaud, ça cache le visage, ça cache les émotions et on n'entend pas très bien celui qui parle » ajoutent Imen et Julie.

Pour Bertrand Spadiliero, le directeur de l'accueil de loisirs, c'est l'obligation de ne pas brasser les groupes classes et de maintenir la distanciation entre les enfants qui a constitué le plus gros challenge. Avec son équipe, la mise en place de cette organisation a été un vrai casse-tête, pour faire en sorte que sur toute la journée, l'enfant ne soit en contact qu'avec son

groupe classe. Tout cela n'a été rendu possible que grâce à une utilisation optimale des locaux du groupe scolaire, de la salle d'évolution, aux classes jusqu'à la cantine qui est passée d'un self à un service à table.

Du côté des agents de la commune, les difficultés sont également très nombreuses, avec l'augmentation des temps de nettoyage et de désinfection. Une implication sans faille de la part des ATSEM que tient à souligner Hélène Lasaygues. « Sans elles, l'organisation de la journée que nous avons mise en place ne serait pas possible. Elles font un travail formidable ! »

On notera, au bilan des réussites, que tous les élèves sont devenus experts en lavage de mains et qu'ils semblent s'être habitués à toutes ces contraintes, mais nous laisserons le mot de la fin à Hugo, « Vivement que le COVID 19 parte de ce monde ! » »



D'art en art au centre de loisirs

Depuis le printemps dernier et le début de la crise sanitaire, l'Accueil de Loisirs, «la Farandole» a dû s'adapter pour accueillir les enfants. Bertrand Spadilero et son équipe d'animateurs ont ainsi réussi à trouver des solutions pour proposer aux enfants des activités les moins contraignantes possibles : ces temps périscolaires doivent avant tout rester un plaisir !

Au cours des derniers mois, c'est à l'art que les petits Arnassiens ont été initiés avec la participation d'artistes locaux et la réalisation de plusieurs projets.

Un projet boîte à livres avec l'artiste peintre, Enzo Jolivet et la réalisation d'une fresque murale.

Les Piou-piou de 3 à 5 ans ont pu développer leur créativité dans le cadre des accueils du mercredi, accompagnés de Gaëlle Ravassard, artiste-peintre.

Enfin, les Loustics, de 6 à 11 ans ont été initiés au 9^e Art, avec Eric Martin, illustrateur graphiste. Ils ont ainsi pu réaliser leurs propres planches de bandes dessinées et participer au concours BDécines.



À noter ...

Depuis septembre, La Farandole a défini le développement durable comme valeur fondamentale pour cette année scolaire. Les enfants seront sensibilisés aux enjeux écologiques à travers un jardin pédagogique, un parcours d'éducation à la nature en partenariat avec l'association «Naya nature» à Amsterdam et le programme québécois, «Carbone Scol'ere» en lien avec l'école élémentaire.



Des histoires partagées pour les tout-petits

Dès le plus jeune âge, les enfants ont besoin qu'on leur raconte des histoires, pour leur plaisir, mais aussi pour leur développement. Et c'est bien ce qui motivait les rencontres régulières entre les assistantes maternelles, accompagnées d'Emmanuelle Frontière, responsable du RAM et la Médiathèque.

C'est ainsi que les séances de « Raconte-tapis » ont rencontré un véritable succès.

Malheureusement, la crise sanitaire est venue perturber cette belle dynamique, mais il n'était pas question de l'interrompre. Il a donc fallu trouver de nouvelles idées pour faire vivre ces moments de lecture partagée avec les tout-petits.

Emmanuelle et Mélyne, la responsable de la Médiathèque ont donc décidé

d'enregistrer des vidéos où elles liraient des albums, pour que les histoires arrivent jusqu'au domicile des nounous ou des parents des tout-petits.

Une initiative plébiscitée par tous les acteurs de la petite enfance, qui ne demande qu'à se poursuivre et même bien au-delà de la période de crise actuelle.

Retrouvez-les sur le site de la Médiathèque : <https://arnas-pom.c3rb.org/>



Un colis de Noël pour les aînés de la commune



A la rentrée de septembre, il est habituellement de tradition pour la commune d'Arnas d'organiser soit un repas, soit un voyage pour les aînés. Ils sont ainsi, chaque année, plus de 200 à participer à cette sortie ou à se réunir, salle Renoir, autour d'un repas gastronomique, dans une ambiance musicale.



En cette année particulière liée aux conditions sanitaires, et afin de protéger ses aînés, la municipalité avait décidé d'annuler ce rendez-vous tant attendu ... remplacé par un colis gourmand.

Attentifs au bien-être des seniors, Michel Romanet-Chancrin, Maire d'Arnas, Anick Longvert, adjointe au Maire, chargée des solidarités, Céline Gelin, adjointe au Maire chargée de l'organisation du repas des aînés et l'ensemble du conseil municipal ont souhaité faire un geste de solidarité,

d'amitié et de partage envers les Arnassiens âgés de 70 ans et +, en leur proposant en remplacement un colis gourmand composé de produits du terroir arnassien. Le traditionnel ballotin de chocolat sera glissé dans chaque paquet.

Ce sont plus de 500 colis qui ont été préparés par les élus.

La livraison des colis a été assurée par les élus, au domicile des aînés, dans le respect des règles sanitaires.

La solidarité c'est l'affaire de tous

Le coronavirus aura eu raison des 20 000 animations organisées habituellement en décembre dans le cadre du Téléthon et parmi elles celles prévues par l'association arnassienne, Arnas Solidarité.

Cette 34^e édition du Téléthon s'est donc limitée à des retransmissions sur les chaînes de télé et à des défis sur internet, sans les manifestations des bénévoles qui symbolisent cet événement populaire annuel. Il en fallait plus pour décourager Arnas Solidarité qui a lancé une cagnotte en ligne et qui a tout fait pour faire grimper, malgré tout, le compteur des dons. Qu'ils en soient, une fois encore, remerciés.

L'association présidée par Marielle Aucourt a été retenue comme bénéficiaire de la vente des livres qui ont été retirés du fonds documentaire de la médiathèque. La vente aura lieu en janvier.



Bilan 2020 contrasté pour la mutuelle « Entre Saône et Beaujolais »



COMMUNES	CONTRATS 2019	CONTRATS 2020
ARNAS	95	110
BLACÉ	42	38
COGNY	19	19
DENICÉ	47	44
JASSANS RIOTTIER	124	124
LACENAS	17	13
MONTMELAS ST SORLIN	10	10
RIVOLET	12	12
ST CYR LE CHATOUX	6	5
ST ETIENNE LES OULLIÈRES	22	18
ST JULIEN	15	14
TOTAL	409	407

L'année 2020 restera exceptionnelle à de très nombreux points de vue et le système de protection sociale ne sera pas le moins épargné par la crise sanitaire.

La mutuelle intercommunale, «Entre Saône et Beaujolais», initiée en 2016 et regroupant onze communes du territoire ne fera pas exception à cette règle et le bilan laisse augurer d'une année 2021 incertaine et d'une augmentation probable des cotisations.

On notera que le nombre de contrats qui avait connu une augmentation constante depuis 2017 s'est stabilisé en 2020, avec 407 contrats, contre 409 en 2019. (voir tableau par communes)

On note que le niveau des dépenses de santé à la charge des mutuelles est moins important, en 2020, en raison du

confinement. Mais ce n'est qu'en 2021 que pourront se mesurer les impacts de cette crise sanitaire et de la crise économique redoutée : rattrapage des soins, impayés des cotisations liés à la fragilisation de nombreuses entreprises, maintien des garanties santé et prévoyance pour les personnes privées d'emploi. C'est seulement à ce moment qu'il sera possible de faire un bilan complet de l'impact économique de la crise de la covid-19 sur les mutuelles.

Pour anticiper ce décalage, le ministre des Solidarités et de la Santé et le ministre en charge des Comptes publics ont

annoncé en septembre, la création d'une «taxe Covid» sur le chiffre d'affaires des complémentaires santé, à hauteur d'un milliard d'euros en 2021 et de 500 millions en 2022.

Les mutuelles craignent que cette mesure se répercute directement sur leurs tarifs, et donc se répercute aussi sur le portefeuille de leurs assurés. Cette taxe sera votée dans le cadre du budget de la Sécurité sociale cet automne, affaire à suivre...

Deux nouvelles communes envisagent de rejoindre le groupe : le Perréon et Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais.

Une bourse au permis de conduire participative

Le dispositif de bourse au permis de conduire existe depuis 2016 et a déjà aidé une dizaine de jeunes dans le financement de leur démarche d'obtention du précieux sésame.



Mélissa Dergham, 19 ans, a été l'une des jeunes bénéficiaires de cette bourse au permis mise en place par la municipalité arnassienne. Suite à une info de la Région expliquant que la commune pouvait aider en partie au financement du permis pour les 17-25 ans, elle s'est renseignée en mairie. Elle a rencontré Véronique Wilbert, agente municipale chargée de l'aide sociale, avant de remplir le dossier de demande faisant part de ses motivations.

Anick Longvert, adjointe aux affaires sociales et à la solidarité, indique que « cela répond à un besoin, dans notre territoire où une des problématiques est la mobilité. Sans véhicule, il est difficile de trouver un travail ou de poursuivre des études. »

C'est une des raisons pour lesquelles la mairie a mis en place cette aide. Il s'agit d'une entente tripartite entre le futur conducteur, l'auto-école et la commune. Les projets des demandeurs inscrits au préalable dans une école de conduite sont financés à hauteur de 600 euros. En échange, le jeune s'engage à donner 35 heures de son temps à la commune en travaillant, par exemple, aux services techniques, à l'école, au centre de loisirs ou encore aux espaces verts. Pour Mélissa qui a travaillé pendant une semaine au centre aéré, « c'est un échange de bons procédés et cela permet aussi de découvrir le monde du travail, c'est une bonne expérience pour apprendre sur soi et qui m'a permis d'obtenir mon BAFA ».

ASSOCIATIONS ARNASSIENNES	Président(e)	Téléphone	Courriel	Site
AMICALE DES ANCIENS POMPIERS	Yves TERRIER	04 74 65 00 30	yves.terrier@free.fr	
ANCIENS COMBATTANTS	Bernard DERRMANN	06 72 38 05 07	bernard.derrmann@wanadoo.fr	
ARNAS PLEIN AIR	Paule GAUTHIER	06 81 32 52 24	gauthier.paule@gmail.com	a-p-a.eklablog.com
ARNAS SHAMROCK ULTIMATE FRISBEE	Mathieu BOWDEN	07 70 63 83 09	arnas-shamrock@outlook.com	asuf.fr
ARNAS SOLIDARITE	Marielle AUCOURT	06 87 33 69 08	contact@arnassolidarite.fr	arnassolidarite.fr
ASSISTANTES MATERNELLES	Chantal DEBIZE	06 72 95 49 18	ass.mat.chantal@gmail.com	
ATELIER DU MOUVEMENT	Fabienne DAVID	professeur : 04 74 68 24 25	bernadette.augey@laposte.net	
AVOC (Association pour Vaincre l'Obésité en Calade)	Gabrielle BERTOLDO	06 59 87 78 56	avoc.calade@gmail.com	avoccalade.com
BEAUJOL' AIR	Dominique POUAPON	06 83 83 38 48	beaujolair.souffleetsante@gmail.com	
BOULE DE LA GRANGE PERRET	Marc AYMAIN	06 65 99 14 01	marc.aymain@gmail.com	
CHANT'ARNAS	Yvonne CALLEY	06 46 18 38 84	yvonne.calley@sfr.fr	
CLUB DE L'AMITIÉ	Suzanne BERTHIER	04 74 60 62 00	nicole.metra@orange.fr	
COMITÉ DES FÊTES D'ARNAS	Robert PECHARD	06 03 22 16 87	comitedesfetes.arnas@orange.fr	comite-des-fetes-arnas. neopse-site.com
DANSES ET D'AILLEURS	Gladys MARQUET	06 45 84 67 99	danseetdailleurs@gmail.com	
DES LIVRES ET DES HISTOIRES	Jacques BRANCIARD (directeur)	06 22 80 44 82	delivrez.des.histoires@gmail.com	des-livres-en-beaujolais.fr
ECCE MUSICA ENSEMBLE VOCAL D'ARNAS	Claude SEVE	06 16 51 90 87	ceves@orange.fr	ecce-musica.com
FOOTBALL CLUB DENICE ARNAS	Marcel DALBEPIERRE Bruno VIDAL	06 08 82 79 97 06 99 52 63 63	560187@laurafoot.org	fcdenicearnas.com
GYM DÉTENTE	Bernadette BLAIN	07 87 94 40 51	blainbernadette@yahoo.com	
JUDO CLUB D'ARNAS	Alexandre SIMOES	professeur : 06 30 03 80 85	marcjudo@wanadoo.fr	ffjudo.com
FIT'DANCE	Angélique GOBIN	06 83 93 79 81	associationfitdance.arnas@yahoo.fr	
KRAV MAGA VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	Sylvain PIOTTE	06 50 49 39 07	sylvain@kravmaga-villefranche.fr	kravmaga-villefranche.fr
MEMO MEMOA	Huriyè KOZAN	06 49 86 89 07	associationmemomemoa@gmail.com	
4 PATTES CLUB	Orckia BENTAMRA	07 70 69 52 09	4pattesarnas@gmail.com	clubcanineducarnas.com
POP FORME	Myriam NABET	professeur : 06 82 12 14 75	valerie.opinel63@gmail.com	
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Daniel GEORGES	06 18 09 13 68	daniel-georges2@wanadoo.fr	
SOU DES ECOLES	Nathalie BROUT	06 61 98 43 09	soudesecoles.arnas@gmail.com	
TENNIS CLUB	Jean-Paul CANTAT	06 76 29 66 92	tennisclublacenas@fft.fr	club.fft.fr
UNION DES PATINEURS D'ARNAS	Colette LAFORET	06 81 37 18 75	upa.69400@gmail.com	
WING TSUN	Charlotte CORGER	06 73 60 22 29	patrick.rocaripoll@gmail.com	pwts.fr
CLASSES				
INTERCLASSES	Alain FRANQUIN	06 10 23 62 63	mrlamoureux@free.fr	
CLASSE «0»	Michel BRACHET	06 43 16 77 88	brachetmichel@orange.fr	
CLASSE «1»	Fabrice ROLLIER	06 85 75 67 66	amicaleclasseen1arnas@gmail.com	
CLASSE «2»	Hervé THEVENOT	06 47 68 38 50	classeen2arnas@hotmail.fr	
CLASSE «3»	Cécile LERICHEUX	06 26 86 89 09	gregoryetcecile.lericheux@sfr.fr	
CLASSE «4»	Michel LONGVERT	06 82 69 92 51	michel.longvert@wanadoo.fr	
CLASSE «5»	A la recherche d'une présidence			
CLASSE «6»	Christian BROSSETTE	04 74 60 65 17	cricri.bro7@yahoo.fr	
CLASSE «7»	Denis SMITH	06 19 88 10 29	smith.denis@free.fr	
CLASSE «8»	Eric FERRAND	06 86 98 68 37	ericferrand@neuf.fr	
CLASSE «9»	Franck VOISIN	06 32 08 17 17	voisinfranck09@gmail.com	



CLUB DE L'AMITIÉ



ARNAS SHAMROCK



GYM DÉTENTE



CHANT'ARNAS



FOOTBALL-CLUB DENICÉ/ARNAS



COMITÉ DES FÊTES



AVOC



DANSE ET D'AILLEURS



TENNIS-CLUB



From Arnas with love

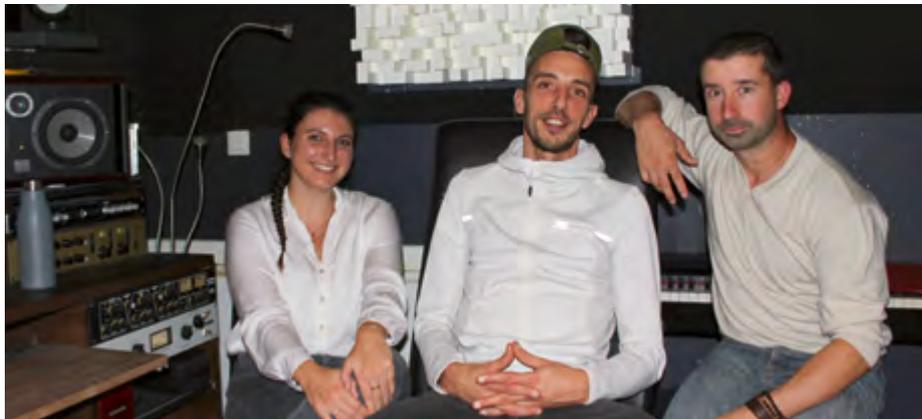
Confinée à Paris, pendant deux mois, au printemps dernier, Melody Gardot avait lancé, sur les réseaux sociaux, un appel solidaire, original et sensible à tous les musiciens du monde. La chanteuse de jazz américaine les invitait à la rejoindre pour enregistrer un single exceptionnel, «From Paris with love», au profit du personnel soignant.



Isabelle Weisse

Une soixantaine de musiciens du monde entier, de la Nouvelle-Zélande à Moscou, en passant Dublin et la Grèce ont ainsi été sélectionnés pour participer à cette aventure. Et parmi eux, une Arnassienne, professeure de violon au Conservatoire de Villefranche, Isabelle Weisse. C'est avec l'aide de son fils, qu'Isabelle a enregistré sa partition et ce moment restera longtemps gravé dans sa mémoire.

Un disque pour passer du rêve à la réalité



Enfant d'Arnas et agent des services techniques de la commune, Jeff Nesme (à droite) va enfin atteindre son rêve avec la sortie, courant décembre, d'un disque dont il a écrit les textes. Avec Javanna au chant et Mehdi à la technique, c'est une passion partagée qui a permis l'aboutissement de ce projet.

D'une enfance solitaire et rêveuse, Jeff en a gardé l'amour des textes. Jongleur de mots, comme il se définit lui-même, il lui faudra cette découverte musicale à 20 ans pour enfin allier texte et musique. Depuis lors, la chanson occupe une place essentielle dans sa vie. Au gré des rencontres, il va mûrir son projet, apprendre des autres et nous partager son univers.

20 ans de réflexion, c'est le temps qu'il a fallu pour composer ce 1^{er} album. 20 ans de questionnement, à cœur ouvert, sur l'amour, le rapport aux autres...20 ans pour mûrir ces textes de vécu et d'observation. 20 ans pour la rencontre

artistique qui fera basculer ce projet du rêve à la réalité. Car cet album, c'est avant tout l'accomplissement d'un rêve, d'une passion, c'est l'envie de partager son amour des mots, ses émotions.

Ces mots qui, d'abord thérapie d'un jeune garçon solitaire et perdu, deviendront une addiction. Ces mots permettront alors de mieux accepter la vie et la société qui nous entourent. Ce 1^{er} album, c'est 20 ans d'une vie et une belle histoire qui commence.

Un concert, en collaboration avec l'association « Rêves », est en cours de préparation pour fin 2021.

ECCE Musica : chanter encore !



Comme tous ses homologues choristes, ECCE Musica n'a pas pu présenter son concert annuel de fin de saison. Mais le groupe n'a jamais arrêté de chanter, pour autant, par des répétitions hebdomadaires que ce soit à domicile, en visioconférence, à chaque période de confinement ou en salle avec toutes les barrières sanitaires.

Quant aux concerts, tous espèrent bien reprendre le rythme en 2021, mais nul ne peut dire quand, où et comment.

Alors, si vous voulez rejoindre le groupe, même en ces temps difficiles, n'hésitez pas !



Découvrir la vidéo



ECCE Musica Chorale

06 16 51 90 87

ceves@orange.fr



La médiathèque s'est adaptée à la crise sanitaire

Une saison 6 d'Arnas 2.0 en demi teinte

L'année 2020, chacun en conviendra, ne ressemble à aucune autre et la 6e édition d'Arnas 2.0 a également été profondément bouleversée.

La période que nous traversons, avec le déploiement du télétravail, la continuité pédagogique en visio, les apéros en ligne, ... a rendu l'usage du numérique plus prégnant que jamais dans nos rapports les uns aux autres et le maintien de notre manifestation plus légitime encore.

Nous avons décidé de prendre cette situation inédite à son propre jeu et de proposer des rendez-vous originaux, centrés sur le lieu de culture qu'est notre médiathèque. Avec notre partenaire culturel, le CCAB, nous avons concocté un calendrier de rendez-vous pour tous les âges de la vie, des tout-petits aux seniors.

Les rendez-vous d'octobre, « Défi lego », « Quand le livre s'anime », « À la découverte de l'escape game » ont connu un beau succès, mais confinement oblige, ceux de novembre et décembre ont dû être annulés.

Comme cela avait déjà été le cas au printemps, confinement oblige, la médiathèque municipale a fermé ses portes au public, le 30 octobre, avant de les ré-ouvrir début décembre.

Cependant des mesures ont été prises, pour que les adhérents puissent tout de même continuer à emprunter des documents. Un service « réservez, venez chercher » qui avait déjà fait ses preuves lors du premier confinement, a été remis en service pour le plus grand bonheur des lecteurs arnassiens. Le retrait des commandes se fait sur rendez-vous et les retours se font uniquement par la boîte située à l'extérieur du bâtiment.

« Le service est de plus en plus utilisé par nos adhérents et c'est très bien ! » se félicite Mélyne Duchesne, la responsable de la médiathèque.

Toutes les activités prévues pour le mois de novembre ont dû être annulées,

conférence, ateliers jeux, club lecture, ... à l'exception de la projection prévue dans le cadre du mois du film documentaire. En effet, cette projection s'est déroulée au domicile de chacune des personnes inscrites qui se sont ensuite retrouvées, pour un temps d'échange, en visioconférence, avec la réalisatrice, Doris Buttignol. Le film choisi cette année, « Ti-gars », proposait de suivre, pas à pas le parcours d'une femme militaire de carrière qui va devenir un homme.

« Cette première expérience de diffusion d'un film et de débat, en distanciel, a été un vrai succès et nous réfléchissons au moyen de renouveler l'exercice, dans le futur. » se réjouit Patrick Boiraud, adjoint chargé de la culture.



Beujol'Air : des activités physiques adaptées

L'association Beujol'Air s'est fixé comme objectif de redonner du souffle à des malades atteints de maladies chroniques, et notamment de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).

Pour ces femmes et ces hommes atteints de maladies des voies respiratoires, la période que nous vivons est particulièrement difficile et la distanciation indispensable. L'association a pu maintenir ses activités jusqu'à la date du nouveau confinement, mais celles-ci ont depuis été interrompues, tous les adhérents n'étant pas équipés pour pouvoir suivre des séances dématérialisées.

Chacun espère un retour rapide à la normale et une reprise des activités

pour rompre l'isolement dans lequel ces maladies plongent trop souvent ceux qui en sont victimes.

Randonnée, marche nordique, gym douce, sophrologie, mais aussi chant sont autant d'activités qui permettent une augmentation de la masse musculaire des malades et avec elle la perspective de retrouver un peu de confort dans leur vie quotidienne. Histoire de ne pas se retrouver à bout de souffle.



Beujol'Air

Présidente : Dominique Poupon

06 83 83 38 48

beujolair.souffleetsante@gmail.com



Une nouvelle association dédiée au krav maga



Simplicité et efficacité... ce sont les principales caractéristiques de cette activité. Le krav maga – qui signifie en hébreux combat rapproché – comporte deux parties. La première, le self-défense, qui en est la charpente, renferme des techniques variées visant à permettre à ceux qui y sont initiés, de se défendre contre une attaque, d'éviter les blessures et de venir à bout d'un assaillant.

La seconde, le combat au corps à corps, enseigne la façon de neutraliser rapidement et efficacement un adversaire. Il regroupe des éléments ayant trait au combat proprement dit et autant d'exercices permettant de renforcer son esprit et de développer une capacité à gérer des confrontations violentes dans un état de stress. « Le krav maga est une méthode facile à apprendre, qui convient aussi bien aux femmes qu'aux hommes, une discipline

qui allie arts martiaux et sports de combat mais surtout qui permet d'apprendre à se défendre dans de nombreux cas : attaque à l'arme blanche, batte de baseball ou pistolet, ou lors de saisies et d'étranglement » explique Sylvain Piotte, instructeur.

Après seulement quelques mois d'existence, l'association regroupe déjà 24 licenciés sur Arnas.



Une discipline qui allie arts martiaux et sports de combat mais surtout qui permet d'apprendre à se défendre.



Krav Maga

Sylvain Piotte

06 50 49 39 07

sylvain.piotte@gmail.com

Des lueurs d'espoir pour Arnas Plein Air, en 2021

L'année 2020 avait pourtant bien commencé, par l'assemblée générale qui mobilise toujours un très grand nombre d'adhérents, puis par deux sorties, en février et mars, à Marcy l'Étoile et en Dombes. Puis gros creux jusqu'au pique-nique de fin juin, au plan d'eau de Poule avec une belle balade en forêt.

Tous les membres de l'association ont ressenti une énorme frustration de ne pouvoir effectuer le voyage de quatre jours, prévu pour l'Ascension, en Maurienne.

La rentrée semblait s'engager sous de meilleurs auspices, avec une sortie à Charnay, en septembre et une autre à Marchampt, en octobre. Malheureusement, le second confinement a contraint les organisateurs à annuler la marche et la dégustation de beaujolais nouveau prévues à Régnié, en novembre.

Et même si l'on perçoit quelques lueurs d'espoir pour la visite au musée du Compagnonnage, en décembre, et la tenue de l'AG, en janvier 2021, le chemin semble encore long avant un retour à la normale !



L'Atelier du mouvement s'adapte au confinement

Dès le 17 mars 2020, début du premier confinement, l'Atelier du mouvement d'Arnas a proposé à ses adhérents la poursuite des cours par vidéoconférence, aux horaires habituels.

Après un temps d'adaptation et la résolution des inévitables problèmes techniques, chacun a eu la possibilité de s'organiser pour suivre le cours en direct grâce à son ordinateur, son téléphone portable ou tout simplement par liaison téléphonique, ou en différé en écoutant l'enregistrement envoyé à la fin des cours. Ce rendez-vous hebdomadaire a été apprécié. Il a permis

de garder le contact, de prendre des nouvelles les uns des autres, de continuer à pratiquer la Méthode Feldenkrais™ et de se vider la tête en prenant soin de soi, ce qui était important en cette période difficile.

Et c'est tout naturellement que le 3 novembre les cours ont repris de la même façon et se poursuivront ainsi jusqu'à la réouverture des salles communales.

Bien sûr, cela ne remplace pas complètement les cours « en présence ». C'est alors l'occasion de faire preuve de créativité, d'expérimenter d'autres façons de se retrouver, sans contrainte de salle et de déplacement. La situation se prête aussi à de nouvelles propositions, des séances « contre le stress et l'insomnie » ou pour améliorer son équilibre, rester assis plus confortablement...



Une aire de jeux aux Prés du Marverand

La configuration du bassin de rétention de la ZAC des Prés du Marverand avait été revue par l'aménageur suite à une demande de la mairie qui le jugeait inesthétique et pouvant présenter certains dangers.

Le nouvel agencement de cet équipement, avec des formes adoucies, a donné l'idée à l'aménageur d'optimiser le site en y installant une aire de loisirs, tout en lui conservant sa vocation première. Cet aménagement devait être inauguré en octobre, et prendre le nom de "Square

du merisier", un arbre de cette essence devant y être planté. La crise sanitaire n'a pas permis à ce nouvel espace de jeux d'être officiellement ouvert, mais ce n'est que partie remise et il devrait être inauguré au printemps.



La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône gère de nombreux services de la vie quotidienne pour les 74 000 habitants de son territoire.

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE (CAVBS)

À la suite des élections municipales, un nouveau Conseil communautaire a été installé le 15 juillet dernier. Il est composé de 60 conseillers issus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération. Pascal Ronzière, âgé de 48 ans, en est le nouveau président. Michel Romanet-Chancrin en est le Vice-Président en charge du développement durable et de la transition énergétique. Son 1er Adjoint Patrick Boiraud et Françoise Chollat sont conseillers communautaires.

LES ÉLUS MUNICIPAUX D'ARNAS DANS LES COMMISSIONS DE LA CAVBS

Afin d'associer largement les élus municipaux aux travaux de la Communauté d'Agglomération, y compris ceux qui ne siègent pas au Conseil communautaire, Pascal Ronzière a proposé que les commissions thématiques où sont examinés les projets de délibérations et les dossiers de fond, leur soient ouvertes. Pour Arnas, siègent donc :

- Jacques Dessalles - (Finances),
- Patrick Boiraud - (Economie/tourisme/agriculture-viticulture),
- Dominique Beriton (Services à la population /politique de la ville),
- Françoise Chollat (Aménagement de l'espace/habitat/mobilités/voirie),
- Pierre Laforêt - (Environnement/eau et assainissement/rivières et GEMAPI/déchets),
- Céline Gelin - (Culture/patrimoine),
- Jean-Claude Grau (Travaux/bâtiments et équipements communautaires).

L'ESCALE À ARNAS, LABELLISÉ « TERRE DE JEUX 2024 »

Le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a retenu le site de l'Escale à Arnas dans son catalogue des centres de préparation qui sera proposé aux délégations internationales début 2021. Après avoir accueilli avec succès, les championnats de France de tennis de table en mars dernier, c'est une nouvelle étape franchie pour ce site d'excellence placé sous la responsabilité de Jérémie Pignard, récemment désigné arbitre international par la FIFA (fédération internationale de football association) dès 2021. Les nouveaux élus de la CAVBS ont visité les installations en octobre dernier dans le cadre de la journée de découverte des équipements communautaires.



L'Escale - route de Longsard



Pascal Ronzière, nouveau Président de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

SPORT : UN MUR D'ESCALADE POUR LE HAUT NIVEAU

Le mur d'escalade du palais omnisports de l'Escale à Arnas a été rehaussé de 13 à 15 m pour accueillir les compétitions internationales, avec de nouvelles inclinaisons et prises, des couleurs plus modernes... La salle de Pan a été également aménagée pour permettre de nouvelles inclinaisons. Montant des travaux : 218 000 € TTC financés par l'Agglo avec une participation de 78 500 € de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

PLAN D'AIDE AUX ENTREPRISES : 1^{ER} BILAN

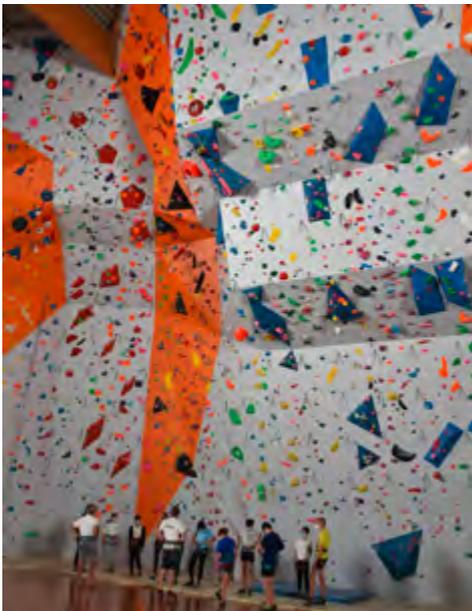
Dans le cadre du premier confinement, 600 entreprises ont bénéficié des aides économiques mises en place par la CAVBS et cofinancées par les 18 communes membres. À Arnas, 34 entreprises au total ont ainsi bénéficié d'une aide ; 32 entreprises soutenues par le fonds local de solidarité, 1 par le fonds tourisme/événementiel et 1 entreprise par le fonds micro-entreprises et associations.

DU TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

LE 1^{ER} PÔLE NUMÉRIQUE DU BEAUJOLAIS, E-CITÉ EST IMPLANTÉ À ARNAS

Situé dans la ZI Nord, au 451 rue du Champ du Gare, E-Cité est un lieu de référence en matière d'innovation technologique et digitale. Le pôle héberge actuellement 8 entreprises et 7 pépinières (jeunes entreprises). En cette période de crise sanitaire, toutes poursuivent leurs activités de e-commerce, vente en ligne et 3 personnes occupent régulièrement l'espace coworking. Côté requalification de la ZI Nord, 7 entreprises sont maintenant installées (Comptoir des Fers, Novelis Alumis, Titan aviation, BT Pack, Etablissements Debize, Vinolia, Céramiques du Beaujolais). De nouvelles implantations devraient avoir lieu.



Le mur d'escalade réhaussé- Escalade

COVOITURAGE ET STATIONNEMENT

Afin d'encourager le covoiturage, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et les municipalités ont identifié des places de stationnement dédiées dans chacune des 18 communes membres. Réalisées en partenariat avec le Département, ces emplacements permettent de faciliter le partage des trajets au départ des cœurs de bourg. Pour Arnas, les 30 places sont situées sur l'aire de covoiturage à l'échangeur Villefranche Nord de l'autoroute A6, l'aire la plus importante en nombre de places sur l'agglomération.

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE : LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MOBILISÉS

Dans le cadre du confinement, tous les services de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) restent ouverts dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les équipements d'accueil collectifs du jeune enfant (crèches) de la CAVBS restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé. Les temps collectifs du RAMi (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s itinérant) sont maintenus selon le calendrier sur le site de la CAVBS et l'animatrice reste disponible pour rencontrer les familles.

Les équipements sportifs communautaires (Escale, Nautile, gymnase à Limas, terrains de foot à Denicé, tennis à Lacenas et Villefranche) sont ouverts pour les activités scolaires et périscolaires.

Le conservatoire à rayonnement intercommunal (antennes de Jassans, Limas et Villefranche) est ouvert uniquement pour les élèves des classes à horaires aménagés musique et théâtre, et ceux de cycle 3 qui ont leurs cours en présentiel. Pour les autres publics, l'équipe du conservatoire s'organise pour assurer, dans la mesure du possible, la continuité pédagogique à distance.

Les dossiers du service droit des sols, en particulier les demandes de permis de construire, continuent à être instruits prioritairement par échanges de courriers ou de mails (urbanisme@agglo-villefranche.fr) ou, avec un accueil du public maintenu sur rendez-vous.

La collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables fonctionne normalement tout comme la déchèterie communautaire située à Arnas selon les horaires d'ouverture élargis pendant la période d'état d'urgence sanitaire : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, les vendredi et samedi de 8h à 18h avec une application stricte des gestes barrières. Il convient de cocher la case «convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public» sur l'attestation de déplacement dérogatoire pour se rendre à la déchèterie.

Cette organisation, à la date du 10 novembre, pourra être adaptée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures édictées et/ou prolongées par l'Etat au plan national. Pour connaître les derniers aménagements, consultez www.agglo-villefranche.fr ou notre page facebook@agglovbs



VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
agglo

www.agglo-villefranche.fr
et sur les réseaux sociaux



Arnas est une commune

trèsBeaujolais

Joyeuses fêtes de Noël à tous !



ARNAS LE MAG'

Magazine d'informations municipales / DÉCEMBRE 2020

Directeur de publication : Michel ROMANET-CHANCRIN

Rédaction, documentation, diffusion : Patrick BOIRAUD, commission communication mairie d'Arnas

Crédits photos : Mairie d'Arnas, Associations, CCAB, William Thomas, Titan Aviation, Focus Ultimate, AdobeStock.

Conception, réalisation : Antigone Communication - 9, avenue du 8 mai 1945 - 69500 BRON

Impression : Imprimerie Augagneur - 704, rue Lamartine - 69400 VILLEFRANCHE